

EVALUATION et TECHNOLOGIE

ELEMENTS DE CONTEXTE

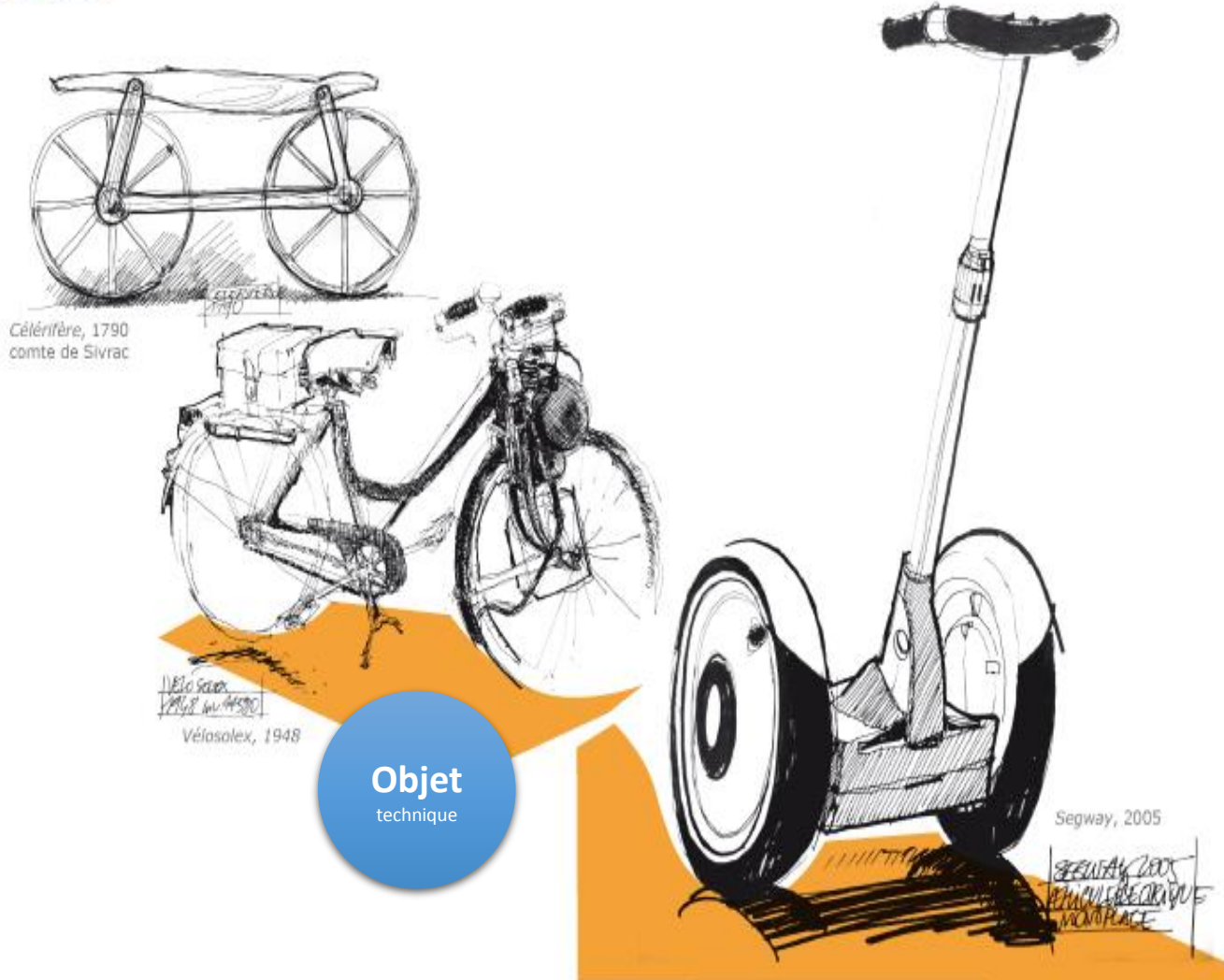
Quel positionnement pour la discipline technologie au sein du collège?

La discipline technologie

L'enseignement de la technologie doit ainsi permettre de doter chaque futur citoyen d'une culture faisant de lui un acteur éclairé et responsable de l'usage des technologies et des enjeux éthiques associés.

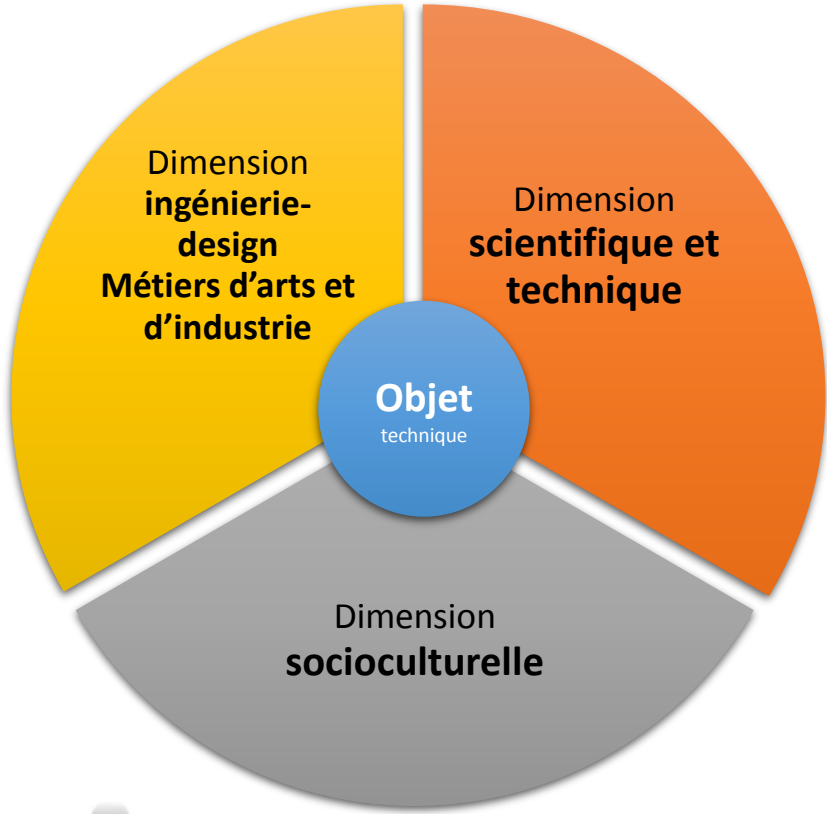
La technologie est la science des systèmes artificiels créés par l'homme pour répondre à ses besoins. Elle étudie les relations complexes entre les résultats scientifiques, les contraintes socio-économiques, environnementales et les techniques qui permettent de créer des produits acceptables économiquement et socialement.

SE DEPLACER ? Du céleri-fère au Vélosolex pour comprendre le Segway
(sur 2 roues)



Les trois dimensions de la technologie

Imaginer, créer, concevoir, réaliser, exploiter ou maintenir les objets et acquérir les gestes professionnels

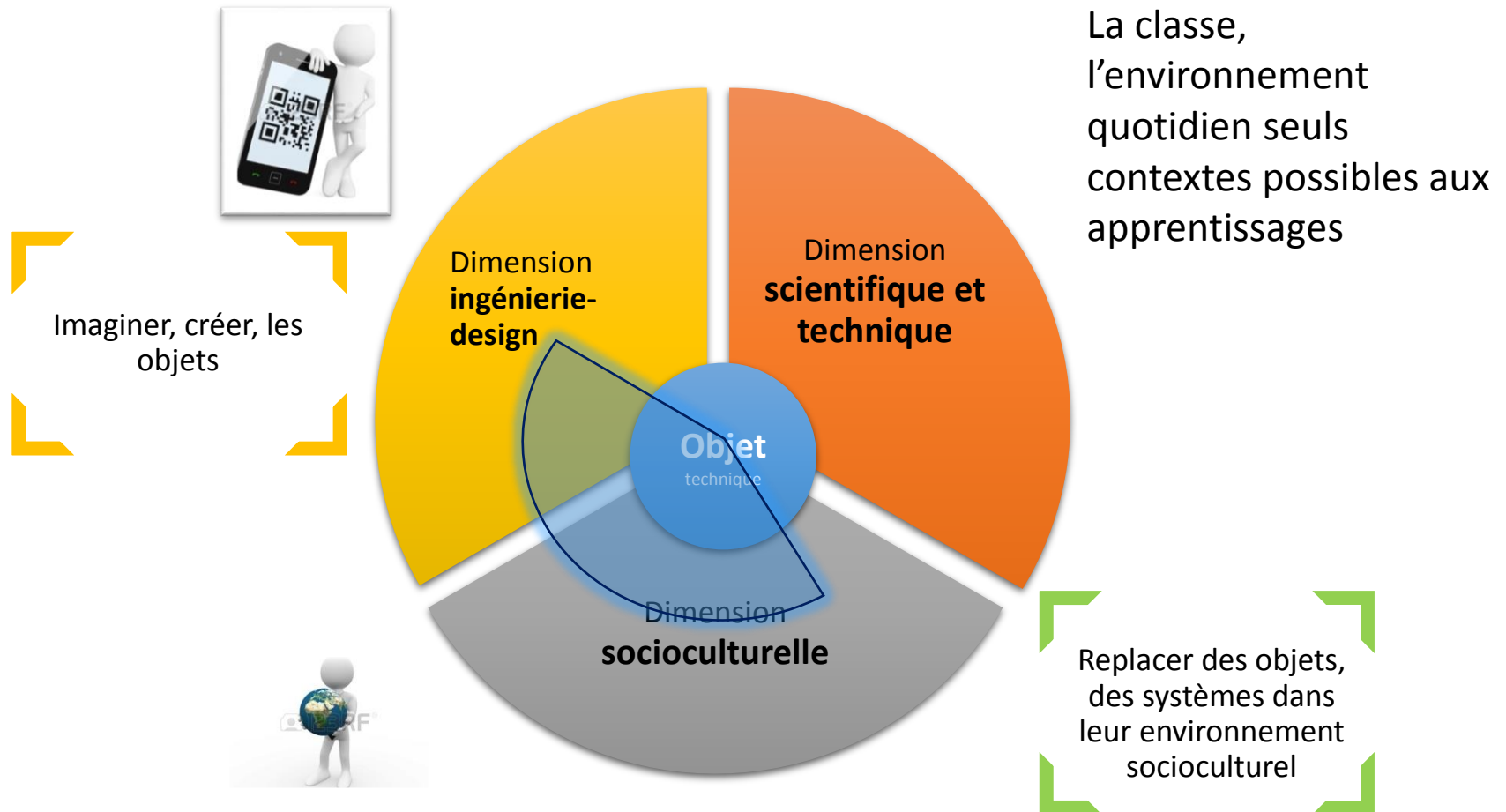


Représenter, analyser, modéliser puis simuler les objets ou systèmes existants, comprendre et justifier les solutions constructives

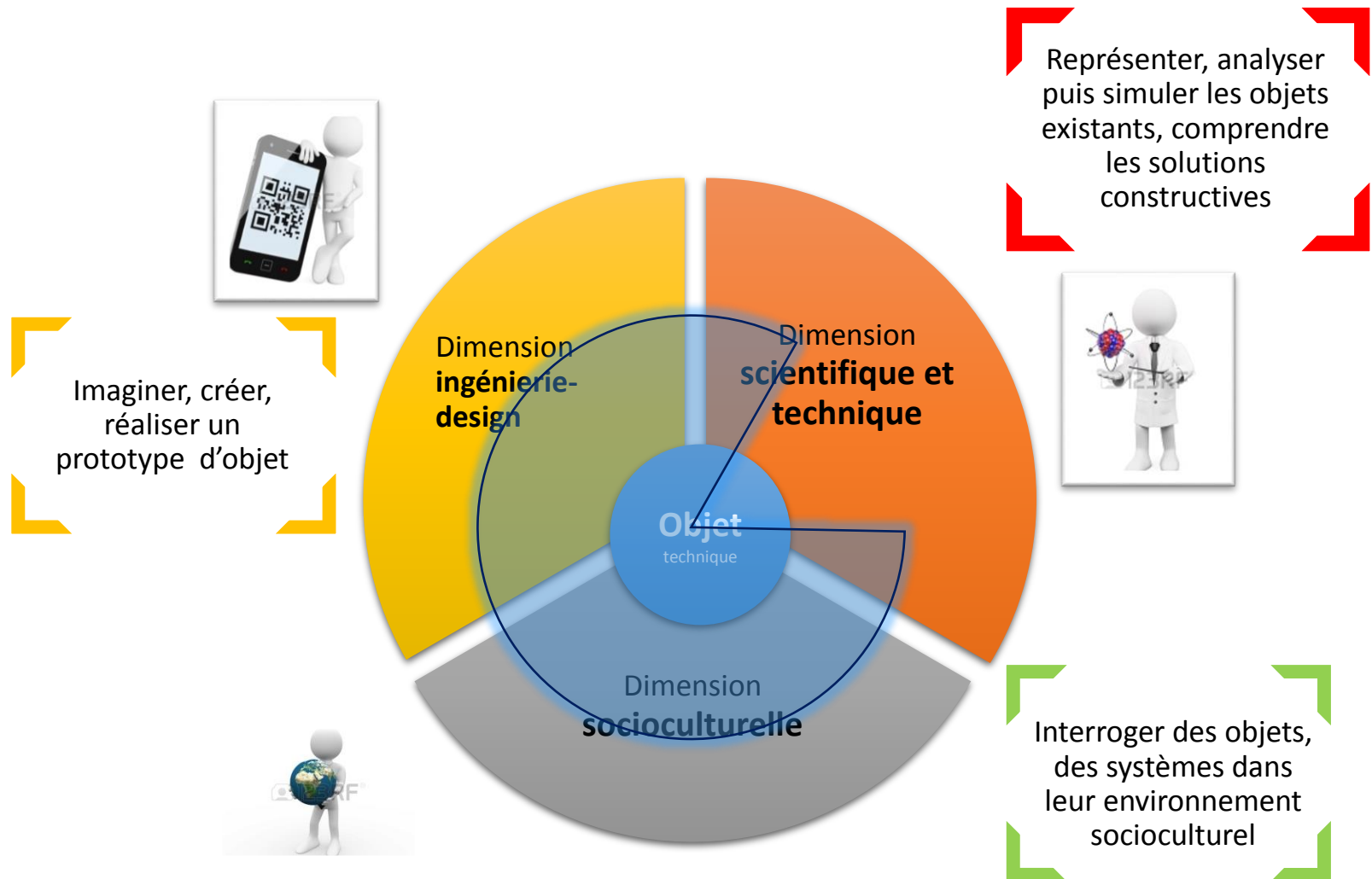


Replacer et interroger des objets, des systèmes et des pratiques dans leur environnement socioculturel et professionnel

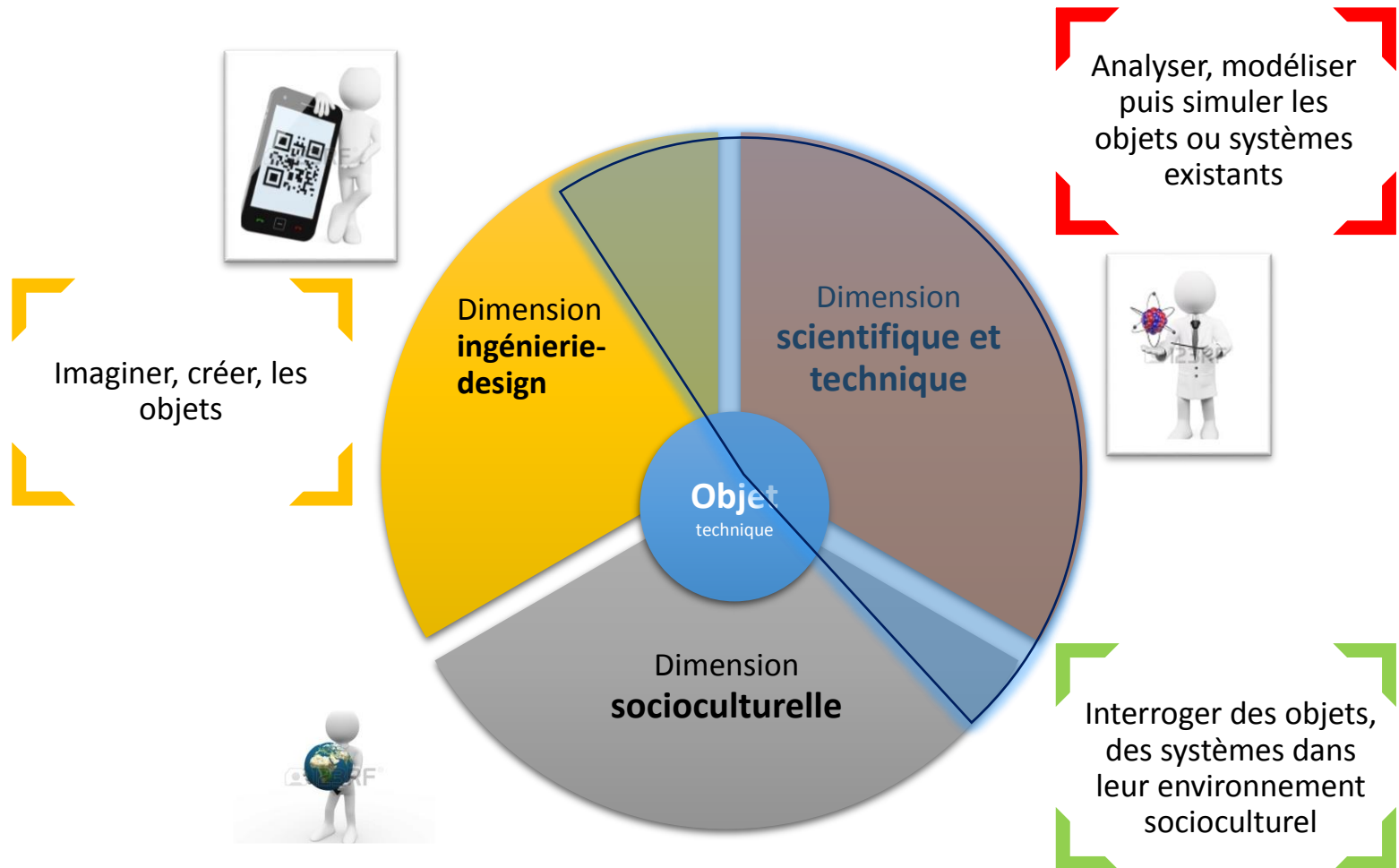
Les cycles 2 et 3 : initiation à la technologie



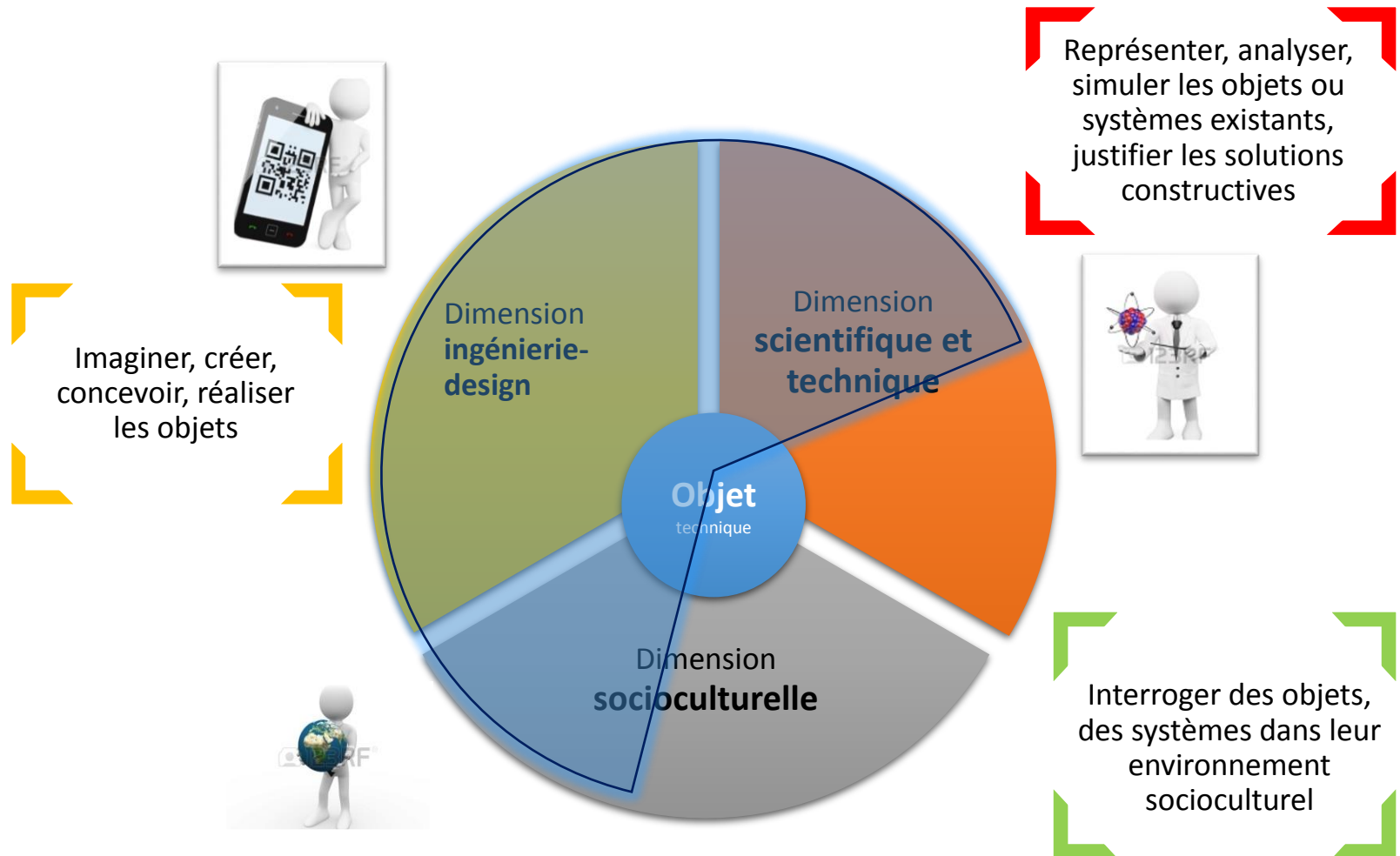
Le cycle 4, la découverte de la technologie



Positionnement du bac S-SI



Positionnement du bac STI2D



La technologie en post bac



Imaginer, créer,
concevoir et réaliser
les objets ou systèmes
de demain

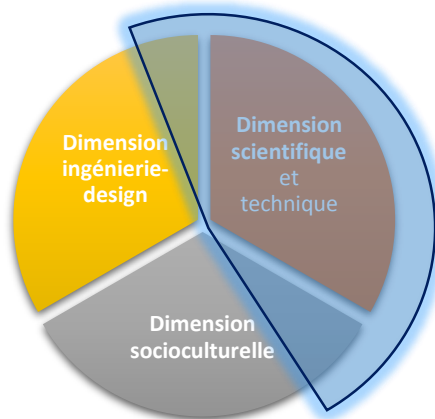


Représenter, analyser,
modéliser puis simuler
les objets ou systèmes
existants

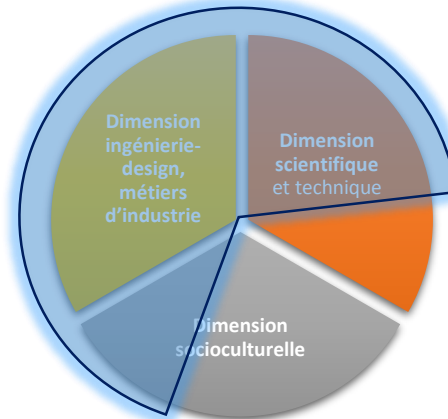


Replacer et interroger
les objets ou les
systèmes dans leur
environnement
socioculturel

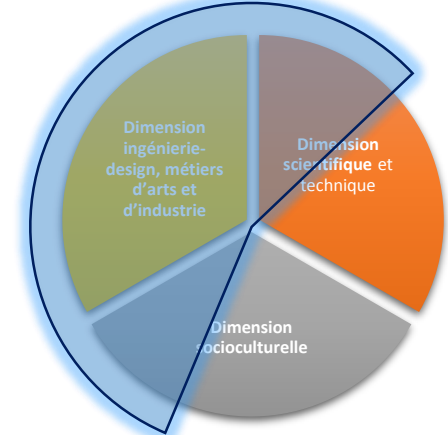
Les CPGE et Université



Les IUT



Les STS

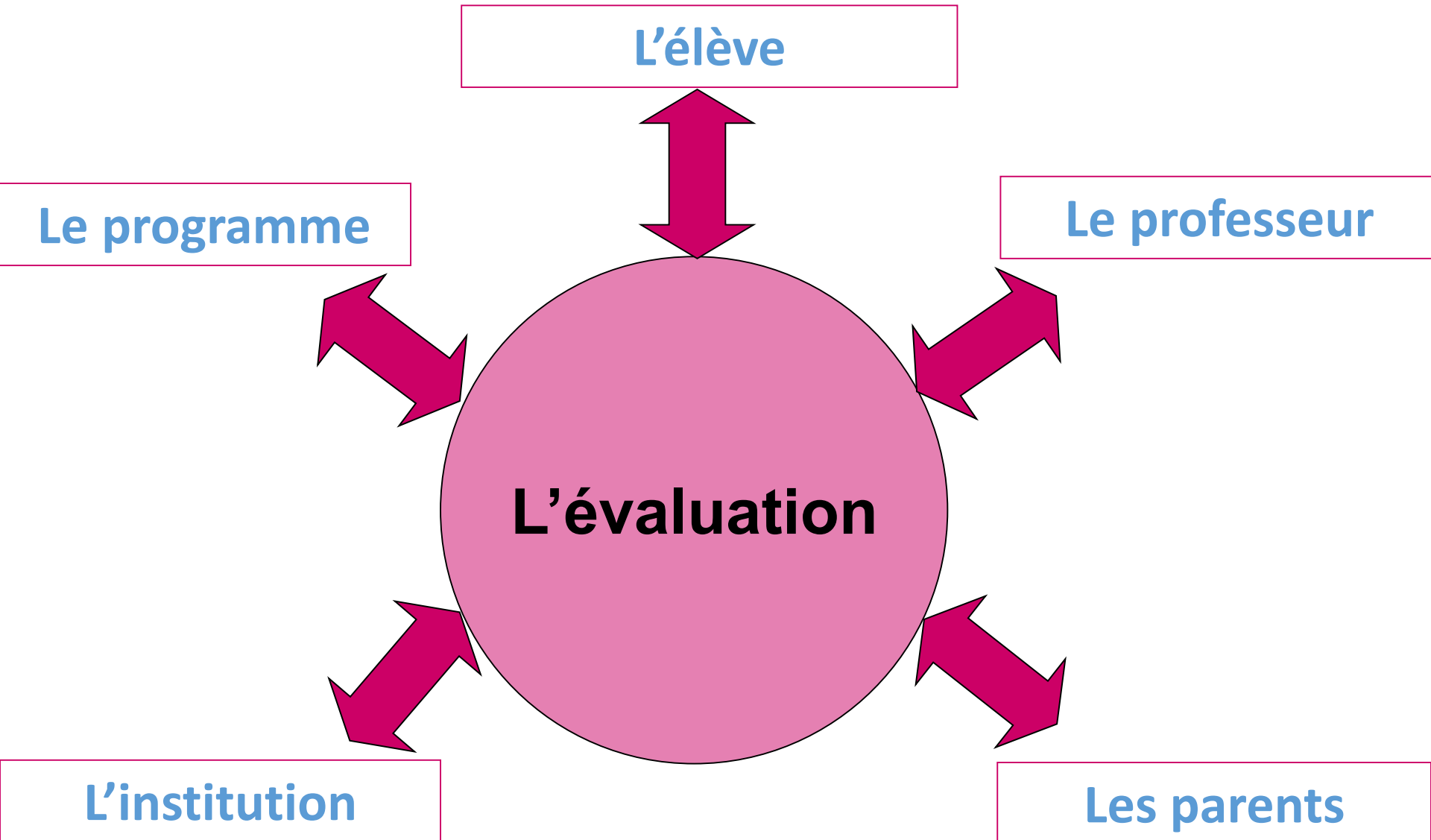


Conclusion

L'enseignement de la technologie se positionne comme un enseignement général et de culture visant l'acquisition de compétences partagées et spécifiques pour concevoir et réaliser les systèmes de demain. Il participe de façon déterminante à l'approche de la complexité et de l'environnement social du réel technique.

Il permet aussi l'acquisition de comportements essentiels pour la réussite personnelle et la formation du citoyen, comme le travail en équipe, le respect d'un contrat, l'approche progressive et itérative d'une solution qui n'est jamais unique, la prise de décisions multicritères sur la base de compromis acceptables, l'utilisation de démarches de créativité, etc.

Les acteurs de l'évaluation



Le point de vue de l'élève

- Une vision souvent « utilitaire » mais...
- Un besoin d'être reconnu et valorisé vis-à-vis de ce qu'il sait faire et non pas uniquement de ce qui n'est pas réussi
- Un besoin de bienveillance, ce qui ne signifie absolument pas une baisse d'exigence

Le point de vue des professeurs

Ce que l'on entend couramment

- Il **faut** des **notes**...
- Les élèves ne **travaillent** que pour cela...
- Sans **contrôle**, on n'est pas pris au sérieux...
- Le **comportement**, on le « **note** » dans les appréciations...
- De toute façon, le **conseil ne regarde que** les notes en maths, physique et français...

Le point de vue du programme

C'est le « **contrat global** » entre l'institution - l'élève - la famille – le professeur.

Les programmes au collège définissent les compétences et connaissances associées ainsi que les méthodes qui doivent être acquises au cours du cycle par les élèves.

Ils constituent le cadre national au sein duquel les enseignants organisent leurs enseignements en prenant en compte les rythmes d'apprentissage de chaque élève.

Le point de vue des parents

- Une forte attente pour connaître comment son enfant apprend, ce qu'il sait faire et ce qu'il ne sait pas faire
- Souvent une forte attente de positionnement relatif au sein de la classe
- La mesure des **progrès** de l'élève, qui s'avère lisible à l'école maternelle et élémentaire, devient opaque avec la multiplication des disciplines...

Le point de vue de l'institution

L'évaluation est de fait une sorte de trait d'union entre tous les acteurs (élèves, parents, professeurs et programme) et donc de toutes leurs attentes.

L'institution est responsable de:

- De **l'évaluation globale** de l'élève, intégrant les connaissances, le comportement, l'environnement social...
- De l'orientation des élèves... des **passages** et des **conseils de classe**

Les objectifs de l'évaluation

Maîtriser le processus d'apprentissage

- Dans une logique de régulation indispensable à la phase d'apprentissage il s'agit d'attribuer à l'erreur un statut d'information. L'évaluation doit fournir à l'élève des renseignements lui permettant de franchir d'éventuelles difficultés et ainsi de progresser vers l'acquisition de nouvelles compétences
- Cela consiste à créer une **boucle de pilotage fermée**, permettant l'évaluation régulière pour repérer les incompréhensions et les corriger.
- Dit autrement, cela consiste à **déterminer si les élèves maîtrisent les acquis** nécessaires à une séquence d'enseignement. Il s'agit de **mesurer la performance d'un élève ou le degré d'acquisition de ses compétences au cours de son apprentissage.**

Les objectifs de l'évaluation

Indiquer le niveau de « performance » de l'élève, dans des logiques:

- Absolue, par rapport aux compétences lors des bilans de fin de cycle et du socle « tu es là... » - **la mesure par rapport à un étalon**
- Relative, depuis la dernière fois « tu sais faire ceci, tu as oublié cela... » - **la mesure des évolutions**

Dans ce cas, l'erreur peut être vécue comme un échec personnel.

L'évaluation est alors sommative, en validant ou non les compétences attendues.

Elle ne devrait être mise en œuvre que lorsque l'on estime que la phase d'appropriation des compétences et connaissances est terminée. Cela pose la question du choix du moment où elle est déclenchée.

Il s'agit dans ce cas de participer au **positionnement global** de l'élève et à ses **choix d'orientation**.

Un contexte réglementaire très clair

LOI n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République	LOI n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République
2013	
« Dans l'enseignement primaire, l'évaluation sert à mesurer la progression de l'acquisition des compétences et des connaissances de chaque élève. Cette logique d'évaluation est aussi encouragée dans l'enseignement secondaire. »	Annexe: « Les modalités de la notation-sans note pour éviter une « notation-sans note » et privilégier une évaluation positive des progrès, encourageant les parents et les familles. En tout état de cause, il est recommandé de ne pas mesurer le degré d'acquisition des compétences ainsi que la progression de l'élève »

Rappels de la définition de la compétence

Une compétence est une combinaison de connaissances, d'aptitudes (*ou capacités*) et d'*attitudes* appropriées à une situation donnée.

Dans la conception européenne, le mot « capacité » est utilisé pour définir un savoir-faire (être capable de faire).

Les « compétences clés » sont celles qui fondent l'épanouissement personnel, l'inclusion sociale, la citoyenneté active et l'emploi ; elles induisent de fait une hiérarchie des compétences et visent un objectif politique : citoyen, social et personnel, professionnel.

Rappels de la définition de la compétence

Dans le cas du *socle commun*, on note qu'il s'acquiert *progressivement*, de l'école maternelle à la fin de la scolarité obligatoire ; il s'agit d'une combinaison de connaissances fondamentales pour notre temps, de capacités à les mettre en œuvre dans des situations variées, et d'attitudes indispensables tout au long de la vie.

Rappels de la définition de la compétence

L'Association française de normalisation (AFNOR) a proposé une normalisation de la mesure des compétences souscrivant, en les approfondissant, aux préconisations du fascicule de documentation FD X50-183.

Cette norme est complétée par les définitions suivantes :

- la compétence est « ***une capacité éprouvée à mettre en œuvre des connaissances, des savoir-faire et comportements en situation d'exécution. C'est la capacité éprouvée à résoudre des problèmes dans un contexte donné*** » ;
- le référentiel de compétences est « *un document identifiant l'ensemble des compétences utiles à l'organisme dans le présent et le futur, comportant la détermination des niveaux de complexité croissante à l'intérieur de chacune d'elles. C'est un outil de facilitation des relations avec les partenaires de l'organisme* » ;
- le savoir est « *un ensemble de connaissances théoriques et pratiques* » ;
- le savoir-faire est « *la mise en œuvre maîtrisée d'un savoir et d'une habileté pratique dans une réalisation spécifique* » ;
- l'évaluation de compétence est « *effectuée à partir de différentes méthodes (entretiens individuels, diagnostics, autodiagnostic, test, etc.)* ».

Un enjeu fort:
piloter les
apprentissage!

Un enjeu fort: piloter les apprentissages!

Pour cela, il est nécessaire de préciser les observables
et les attendus:

Il faut donc définir les indicateurs!

Définir des indicateurs

- Un **indicateur** est un outil d'évaluation et d'aide à la décision (pilotage, ajustements et rétro correction) grâce auquel on va pouvoir mesurer une situation ou une tendance, de façon relativement objective, à un instant donné, ou dans le temps.
- Un indicateur se veut être une sorte de *résumé* d'informations complexes offrant la possibilité à des acteurs différents (parents, élèves, professeurs, ...) de dialoguer entre eux.
- L'indicateur (qualitatif ou quantitatif) décrit généralement un état ne pouvant être appréhendé directement. Il doit exister une relation causale entre le fait mesuré (*indiqué*) et l'indicateur. **L'utilité d'un indicateur dépend d'abord de sa capacité à refléter la réalité, mais aussi de sa simplicité d'acquisition et de compréhension.**

Evaluation et remédiation

- Piloter les apprentissages suppose la prise en compte des résultats des élèves et différencier autant que de besoin
- En faisant travailler, en même temps et dans un même cours, des groupes d'élèves qui s'adonnent à des activités différentes mais adaptées à leurs besoins et à leurs possibilités.
- En conservant une progression semblable pour tous les élèves mais en alternant, dans le déroulement d'un même cours, les méthodes utilisées
- Il y a ici l'espace pour la remédiation et l'influence sur le travail personnel des élèves qu'il ne faut pas négliger!